

La laïcité et les Français

« Un principe essentiel mieux compris, à ne pas modifier mais à mieux appliquer et à dégager des polémiques médiatico-politiques pour qu'il demeure un outil de cohésion nationale »

Dans un contexte national marqué par des débats animés et parfois violents sur la laïcité, le baromètre annuel mené par Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité a pour ambition de comprendre comment l'opinion publique perçoit la laïcité et son application aujourd'hui en France. Au regard de la pluralité des interprétations de ce principe (et, dès lors, de ses applications) et des débats qui l'entourent, il apparaît nécessaire de recueillir régulièrement l'opinion des Français sur la laïcité et d'identifier les éléments qui sous-tendent les représentations qu'ils en ont.

La nouvelle livraison du baromètre de l'Observatoire de la laïcité démontre que les récentes polémiques n'ont que peu impacté les perceptions des Français sur la laïcité, un principe qui est par ailleurs de mieux en mieux compris.

L'enquête réalisée livre trois constats majeurs :

D'abord, et dans la continuité des tendances observées en 2019, les Français expriment un attachement très fort à la laïcité, telle qu'aujourd'hui définie par le droit, qui constitue un « principe républicain essentiel » et qui « fait partie de l'identité de la France ».

Toutefois, cette année encore, des clivages générationnels et sociaux persistent quant à la connaissance de la laïcité et à son attachement. En ce qui concerne « les protections garanties par la laïcité en pratique », se confirment également des clivages entre croyants mais aussi selon le genre (qui n'était pas analysé l'an passé).

Enfin, l'opinion publique exprime une attente très forte en matière de bonne application de la laïcité par les différentes autorités publiques et en faveur d'une plus grande pédagogie sur ce principe par les prescripteurs d'opinion. En l'état, une large majorité la juge comme trop souvent « associée dans le débat public à des polémiques » et « instrumentalisée par les personnalités politiques ». Il en découle que seule une minorité de Français estiment que « la laïcité, en pratique, est un principe qui rassemble ».

Une opinion publique « très attachée à la laïcité », un « principe républicain essentiel » et qui « fait partie de l'identité de la France »

Les résultats du baromètre de 2020 sont très clairs : le profond attachement des Français à la laïcité est durablement installé, les polémiques de fin 2019 accentuant sans doute la nécessité d'en rappeler l'importance.

Dans la continuité des scores de l'an passé, près de trois Français sur quatre (74 %) se déclarent attachés à la laïcité telle que définie par le droit (après rappel de la définition). Ce niveau d'attachement reste corrélé au niveau d'information et de connaissance que l'on dispose de la loi et de la jurisprudence. Autrement dit, plus les Français connaissent le droit en vigueur, plus ils se déclarent attachés à la laïcité (ceux qui en connaissent la bonne définition juridique sont ainsi 83 % à s'y déclarer « attachés »).

Cet attachement trouve un second élément d'explication en ce qu'il constitue pour 70 % des Français « un principe républicain essentiel ». Plus encore, ce principe fait partie de l'identité de la France » pour 78 % des Français.

Ces résultats, nets et clairs, montrent qu'il existe toujours un large consensus autour de ce principe fondamental dépassant, pour l'opinion publique, les clivages politiques. En ce sens, 79 % des Français jugent que la laïcité n'est ni de droite ni de gauche, ce qui n'empêche pas les interprétations politiques divergentes qui génèrent bien souvent des instrumentalisation perceptibles par les Français.

Des perceptions divergentes qui demeurent entre générations, catégories sociales, pratiquants des différentes religions et selon le genre

Si l'attachement au principe de la laïcité ne fait pas de doute, ce constat peut-être légèrement nuancé par les différents clivages observés dans l'étude.

Le premier clivage est générationnel : en ce sens, si 61 % (- 10 points depuis 2019) des 18-24 ans se déclarent attachés à la laïcité, ils sont 75 % des 50-64 ans et 87 % des 65 ans et plus. Ce clivage semble renvoyer aux polémiques et mauvaises interprétations publiques de la laïcité auxquelles les jeunes sont parmi les premiers témoins (en tant qu'élèves/étudiants et public « connecté ») et les plus sensibles. De plus, pour eux ce principe apparaît moins essentiel que pour les autres catégories.

Le second clivage est socioprofessionnel : dans la continuité des observations de 2019, les cadres français (83 %) se déclarent davantage attachés à ce principe que les employés (69 %) ou les ouvriers (60 %). A noter que les premiers sont ceux qui connaissent le mieux le droit en vigueur et que les autres catégories citées ne jugent pas autant la laïcité comme principe essentiel.

Concernant les protections garanties par la laïcité, il se confirme un clivage entre les pratiquants des différentes religions : lorsque 32 % des Français jugent que la laïcité, en pratique, protège tout le monde sans exception, ils ne sont que 20 % des personnes qui se déclarent de confession musulmane à s'exprimer en ce sens. Des écarts qui s'expliquent semble-t-il par la question des discriminations : si 35 % des Français estiment que, dans les années à venir, les discriminations subies par les citoyens en raison de leur religion supposée constitueront une des principales difficultés auxquelles sera confrontée la laïcité, ils sont presque la moitié des Français qui se déclarent musulmans à le craindre (48 %).

Enfin, après avoir introduit à ce baromètre une analyse par genre, on constate un clivage entre les femmes et les hommes, notamment quant aux protections garanties par la laïcité évoquées plus haut (37% des hommes estiment que la laïcité protège tout le monde sans exception, contre seulement 28% des femmes), mais aussi quant à la perception de la laïcité comme principe qui rassemble ou qui divise : si 50 % des hommes estiment que la laïcité rassemble en théorie et 26 % en pratique, les femmes ne sont respectivement que 36 % et 14 % à le penser.

Une meilleure application de la loi et une plus grande pédagogie pour assurer à la laïcité son rôle d'outil de la cohésion nationale

La persistance d'un écart très fort entre la laïcité telle qu'elle est définie en théorie et telle qu'elle est appliquée au quotidien s'installe clairement. En ce sens, si pour une majorité relative de Français (43 %) la laïcité est « un principe qui rassemble en théorie » (seuls 18 % estiment qu'elle « divise »), ils ne sont que 19 % à estimer qu'elle « rassemble en pratique » (et 38 % estiment qu'elle « divise »).

Ainsi, plus d'un tiers des Français (31 %) jugent que la laïcité est globalement mal appliquée au quotidien par les autorités publiques (et 39 % que la laïcité est « plus ou moins bien appliquée selon les autorités publiques »). Les institutions publiques les plus sévèrement jugées sont celles relevant des collectivités locales et du système éducatif (jugement à relativiser concernant l'université puisque la catégorie d'âge la plus concernée y juge positivement l'application de la laïcité).

Au-delà même de son application, 68 % des Français jugent que « la laïcité est trop souvent instrumentalisée par les personnalités politiques ». Aussi, 53 % des Français estiment qu'on ne parle de la laïcité « qu'à travers la polémique » et 37 % qu'on en parle « qu'à travers l'islam ». Pour autant, les Français ne considèrent pas qu'on parle trop de laïcité, mais attendent surtout qu'on en parle mieux. Ainsi, 37 % estiment qu'on « ne l'explique pas assez » et 20 % déclarent qu'on « raconte n'importe quoi sur la laïcité ».

Au regard de ces éléments, et face aux enjeux que perçoivent les Français (montée des intolérances entre les communautés religieuses, crispations engendrées par le port de signes religieux, communautarisme lié à l'absence de mixité sociale notamment) les Français n'attendent pas de modification de la loi de 1905. En ce sens, 45 % jugent que la loi de 1905 est toujours adaptée et ne doit pas être modifiée (seuls 24 % se prononcent pour la rendre plus stricte quant à la séparation entre les institutions publiques et les différentes religions et seuls 10 % se prononcent pour la rendre plus souple afin de notamment permettre le subventionnement ou des aides financières au culte).

Les résultats de notre enquête et les analyses qui en découlent plaident donc pour une meilleure application de la loi mais aussi pour une plus grande pédagogie. Mieux appliquer la laïcité telle qu'elle est définie aujourd'hui et mieux en parler constituent le défi majeur des acteurs politiques et institutionnels.

Méthodologie

Étude d'opinion réalisée par Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité. Interviews effectuées en ligne, du 6 au 11 décembre 2019, auprès d'un échantillon de 2 000 personnes, représentatif de la population habitant en France métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession, région et catégorie d'agglomération.